



MAG

Prométerre
OCTOBRE 2025

n°32

Agricultrices

Nouvelles voix, nouvelles voies

Faire vivre la branche et dessiner l'avenir

Vignoble vaudois
La vitiviniculture
de demain

Initiative sur l'alimentation
Le rejet qui réaffirme
la confiance

Courants vagabonds
L'électrification
sous haute vigilance



Les agricultrices doivent prendre toute leur place



La place encore limitée des agricultrices dans les organisations agricoles s'explique par des facteurs structurels. Jusqu'au début des années 2010, peu de femmes suivaient une formation de certificat fédéral de capacité agricole. Cette réalité se reflète dans les chiffres actuels: environ 12% des exploitations vaudoises sont dirigées par des cheffes, dont beaucoup assurent la continuité au départ à la retraite du conjoint. La faible représentation des agricultrices dans les organes professionnels suit donc une logique mathématique. Toutefois, cette situation évolue. Les jeunes femmes en formation sont plus nombreuses, mieux préparées et destinées à reprendre des exploitations. Leur arrivée dans les structures de gouvernance agricole constitue une évolution naturelle et nécessaire.

Cette transition s'accompagne d'un défi majeur: la maternité et la charge familiale, qui surviennent souvent au moment de la reprise de l'exploitation. Cette double responsabilité, au cœur d'une période déjà exigeante, limite la disponibilité pour s'engager dans les institutions. Consciente de cet enjeu, Prométerre étudie aujourd'hui des solutions concrètes: partenariats interentreprises, dispositifs de dépannage, amélioration de l'accès aux services de garde. Ces mesures visent à mieux concilier responsabilités familiales, gestion d'exploitation et engagement institutionnel, afin de permettre aux agricultrices de participer aux instances professionnelles.

On a longtemps observé que les femmes devaient démontrer davantage leurs compétences pour accéder aux mêmes responsabilités. Là aussi, les choses changent. Cette nouvelle génération – solide, très bien formée, décomplexée et consciente de sa valeur professionnelle – est prête à assumer des responsabilités et à contribuer à la gouvernance du secteur agricole. Elle apportera une vision complémentaire du métier, issue de parcours diversifiés et d'une approche pragmatique de la gestion d'entreprise. Ce qui renforcera la qualité des débats et la pertinence des décisions prises au sein des institutions.

Cette nouvelle génération est prête à assumer des responsabilités et à contribuer à la gouvernance du secteur agricole.

Les pionnières ont joué un rôle déterminant. Elles ont ouvert la voie et sont disposées à transmettre leur expérience. C'est dans cette perspective qu'un programme de mentorat est envisagé, afin d'accompagner les agricultrices qui hésitent à rejoindre les associations professionnelles. Dans ce contexte, la création d'une Commission des agricultrices, à l'image de celle des jeunes agricultrices et agriculteurs au sein de l'Union suisse des paysans, constituerait une avancée significative. Une telle structure offrirait une visibilité accrue à la dimension féminine du métier et représenterait un signal fort de la part de notre faïtière. Elle s'inscrirait dans l'esprit de cette année consacrée aux « Women Farmer » par l'Organisation des Nations Unies, et marquerait une étape importante vers une gouvernance agricole plus représentative.

Les agricultrices sont présentes, compétentes et prêtes à contribuer à l'évolution du secteur agricole. Il appartient désormais aux institutions de leur offrir les conditions nécessaires pour exercer pleinement leur rôle, afin que la gouvernance agricole reflète la diversité et la richesse de celles et ceux qui font vivre notre canton.



SBB

Sabine Bourgeois, agricultrice CFC et agronome

MAGAZINE TRIMESTRIEL
DE PROMÉTERRE

Association vaudoise de promotion des métiers de la terre
Avenue des Jordils 1 | 1006 Lausanne | prometerre.ch
Diffusion: Agri

IMPRESSUM

Responsable de publication: Alexandre Truffer
Textes: Mélissa Rüegger, Tania Stutz et Alexandre Truffer
Graphisme: Virginie Jauffre

13^e salon des alpages

LE PASTORALISME À L'HONNEUR AUX DIABLERETS

Du 9 au 11 octobre, le Salon des alpages a retrouvé les Diablerets pour sa 13^e édition. Organisé tous les deux ans, ce rendez-vous de l'économie alpestre réunit les milieux professionnels et le grand public autour des réalités, des savoir-faire et de l'avenir des régions de montagne.

En cette Année internationale du pastoralisme et des pâturages, la manifestation s'est interrogée sur la place de cette pratique et son importance pour l'agriculture, mais aussi pour le paysage, la biodiversité, la forêt ou encore le tourisme. Quelque 16 organisations engagées en faveur du pastoralisme étaient présentes. Conférence, parcours thématique, projections, exposition de bétail et de matériel, démonstrations, produits d'alpage et animations ont rythmé le week-end, qui a débuté le vendredi soir par un concert champêtre... une occasion de découvrir ou redécouvrir l'univers des alpages et celles et ceux qui le font vivre!

salondesalpages.ch



AGRICULTRICES
ANNÉE INTERNATIONALE 2026



UNE JOURNÉE POUR ÉCHANGER ET S'ENGAGER

À l'occasion de l'Année internationale des agricultrices, rendez-vous est donné le 13 novembre à Yverdon-les-Bains pour une journée placée sous le signe des échanges, du réseautage et de l'engagement.

Témoignages de parcours, état des lieux de la place des femmes dans l'agriculture, regards d'ici et d'ailleurs et table ronde rythmeront la matinée. L'après-midi fera la part belle aux échanges, avec plusieurs ateliers consacrés à l'égalité dans la gestion de l'exploitation, à la conciliation entre vie professionnelle et familiale, à l'engagement dans la branche ou encore à la manière de penser la ferme au féminin. Au-delà des constats, cette rencontre entend faire émerger des pistes concrètes, favoriser le partage d'expériences et encourager les participantes à prendre une part active aux discussions qui façonnent le secteur. Une journée pour créer des liens et réfléchir ensemble à la place des femmes dans l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.

La participation est gratuite,
sur inscription jusqu'au 30 octobre.



UN NOUVEAU PROGRAMME POUR SE FORMER

Proconseil dévoile son programme de formations 2026-2027, avec de nombreux rendez-vous à l'attention des milieux agricole et viticole. Technique, gestion, production végétale et animale, viticulture et œnologie, biodynamie ou communication: le catalogue propose une offre variée pour approfondir ses connaissances, acquérir de nouvelles compétences et échanger autour des pratiques et enjeux de la branche.

Le catalogue est en cours de distribution et l'ensemble du programme est à retrouver en ligne. Les inscriptions sont ouvertes sur prometerre.ch/formations.

PROMÉTERRE REPREND LA GESTION DE PROLAIT

Dès le 1^{er} janvier 2027, Prométerre assurera la gestion opérationnelle de Prolait. La fédération laitière a choisi de lui confier ce mandat afin de renforcer les prestations proposées à ses membres et la défense de leurs intérêts, tout en tenant compte des spécificités des cantons de Vaud, Neuchâtel et Fribourg.

Au sein de Prométerre, la gérance sera assurée par Guyliane Leuba, agro-économiste actuellement chargée de défense professionnelle. Elle suit notamment les dossiers de politique agricole cantonale et fédérale et représente l'association au sein de différents organes. Elle mettra désormais cette expérience au service de Prolait et de ses membres, notamment pour la gestion des quantités de lait, le conseil aux sociétés de fromagerie et la défense professionnelle.

Une phase de transition a débuté le 1^{er} septembre afin d'assurer la continuité des prestations jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation.



© C. Liengne



Quels rôles dans l'agriculture de demain ?

ÉCLAIRAGES

Une question et quatre réponses : à l'occasion de son séminaire annuel, placé sous le signe de l'Année internationale des agricultrices, Prométerre a choisi de mettre en discussion une question qui traverse aussi le monde agricole, celle de la place des femmes.

Quatre parcours et autant de regards ont été réunis, ceux d'Alexandra Cropt, directrice d'AGORA et cheffe d'exploitation, d'Amandine Sauty, agricultrice, d'Ariane Mérillat, anthropologue, et de Guyliane Leuba, agroéconomiste chez Prométerre.

Des échanges pour confronter expériences et perceptions, mais aussi regarder au-delà de la seule question du genre : parler de la place des femmes, c'est aussi interroger l'évolution du métier et de l'agriculture elle-même.

« On se croit moins bonnes sur différents plans, alors que dans les faits, on est aussi bonnes que les hommes. »

Que pense la population urbaine des agricultrices ? Dans le cadre de ses recherches, Ariane Mérillat a posé la question à Lausanne et à Genève. Les réponses recueillies dessinent un portrait particulièrement positif : des femmes fortes, belles, puissantes, proches de la nature. Mais lorsqu'elle interroge les principales intéressées sur l'image qu'elles pensent renvoyer, le résultat est tout autre. Elles imaginent volontiers être perçues comme « sales », « laides » ou encore « illettrées ». Le décalage est saisissant. Alexandra Cropt n'en est pourtant pas véritablement surprise. Selon elle, cette perception rejoint une tendance plus générale des femmes à sous-estimer leurs propres capacités. Une chose reste certaine à ses yeux : dans les faits, les femmes sont tout aussi capables que leurs homologues masculins.

La place occupée par les femmes évolue d'ailleurs concrètement, Guyliane Leuba le constate dans les chiffres : dans le canton de Vaud, la part des exploitations dirigées par des femmes est passée de 5 % en 2015 à 12 % en 2025. Une progression qui accompagne l'évolution des parcours, des formations et des aspirations. Et si les femmes restent encore minoritaires à la tête des exploitations, leur présence gagne en visibilité, y compris dans des fonctions qui leur étaient moins spontanément associées jusqu'ici.

« Je veux que tu viennes me chercher parce que je suis légitime. »

Amandine Sauty observe elle aussi ce changement. Longtemps, la place de nombreuses femmes s'est construite autour de celle de leur conjoint. Comptabilité, repas, vente directe, transformation des produits ou organisation familiale faisaient partie d'un travail indispensable au fonctionnement de l'exploitation, mais pas toujours reconnu comme tel. Aujourd'hui, davantage de femmes deviennent elles-mêmes cheffes d'exploitation. Mais l'évolution des statuts ne signifie pas pour autant que les anciens rôles ont disparu. Les observations de terrain d'Ariane Mérillat montrent que certaines continuent à assumer, parallèlement à la gestion de leur exploitation, une grande partie du travail domestique et familial. La journée professionnelle terminée, une deuxième peut ainsi commencer.

Ce constat ne doit toutefois pas conduire à opposer les rôles ou les générations. Le travail réalisé historiquement par les paysannes, parfois dans l'ombre, demeure une composante essentielle de nombreuses exploitations. L'enjeu est plutôt de reconnaître la diversité des contributions et de permettre à chacune et chacun de trouver sa place.

Cette question de la reconnaissance se retrouve aussi hors de l'exploitation. Plus de femmes dans les comités, les organisations professionnelles ou les fonctions dirigeantes ? Les participantes s'accordent sur l'intérêt d'une représentation plus équilibrée, mais la manière d'y parvenir compte également.

Amandine Sauty raconte ainsi être régulièrement sollicitée pour rejoindre divers groupements et réunions avec cet argument : « Ce serait bien qu'il y ait une femme. » Une intention qu'elle juge parfois plutôt maladroite que malveillante, mais qui finit par reléguer au second plan ce qui devrait justifier sa présence : son expérience et ses compétences.

Alexandra Cropt a pu entendre des propos similaires lors de sa nomination à la direction d'AGORA : l'arrivée d'une femme pouvait donner le sentiment que « le job était fait ». Or, une plus grande de représentation ne prend tout son sens que si les personnes qui accèdent à ces fonctions y sont d'abord reconnues pour ce qu'elles peuvent apporter.

« On a besoin de compétences, ce ne sont pas des choses genrées. »

Faire plus de place aux femmes peut aussi amener à questionner des habitudes qui semblaient aller de soi. Guyliane Leuba prend l'exemple très concret de l'ergonomie. Un équipement difficile à manipuler pour une femme peut également être pénible pour un homme, même si celui-ci parvient éventuellement davantage à compenser en forçant. Adapter les outils, mécaniser certaines tâches ou repenser l'organisation du travail permet alors d'améliorer les conditions de travail bien au-delà du seul public auquel on pensait initialement.

La même logique vaut pour les compétences. Le parcours d'Amandine Sauty, qui a travaillé durant treize ans dans le milieu du football avant de reprendre son exploitation, lui a apporté des connaissances en gestion, marketing, événementiel ou communication. Autant de savoir-faire qui trouvent aujourd'hui leur utilité sur une ferme. À ses yeux, il faut désormais former non seulement à produire, mais aussi à gérer une entreprise agricole. Alexandra Cropt retrouve cette préocupa-

tion dans les réflexions menées autour de la formation agricole supérieure, où les compétences de gestion doivent prendre davantage de place.

« J’espère voir une agricultrice rentrer du boulot, s’asseoir à table et son mari lui apporter une bière. »

Pour Ariane Mérillat, l’un des enseignements les plus frappants reste finalement l’écart entre l’image que les agricultrices pensent renvoyer et celle que la population leur attribue réellement. Cette perception extérieure positive constitue aussi une force pour le monde agricole, à condition que les premières concernées puissent elles-mêmes se reconnaître dans cette image. Le décalage observé invite ainsi à questionner non seulement le regard de la société sur les agricultrices, mais aussi celui que le monde agricole porte sur lui-même.

Toutefois, le regard porté sur les femmes ne changera pas tout à lui seul. Les habitudes au sein des familles et des exploitations doivent elles aussi évoluer. Lorsqu’on lui demande ce qu’elle aimerait constater si elle revenait mener son étude dans dix ans, l’anthropologue choisit donc une scène très quotidienne. Derrière le sourire provoqué par la formule, l’image résume une réalité observée sur le terrain : accéder au statut de cheffe d’exploitation n’efface pas automatiquement la répartition traditionnelle des tâches à la maison. Faire évoluer la place professionnelle des femmes suppose aussi que les équilibres puissent évoluer dans la sphère privée.

« On ne peut pas juste avoir la passion, il faut aussi pouvoir en vivre. »

Au fil des échanges, une évidence se dessine : réfléchir à la place des femmes revient rapidement à parler de l’avenir du métier dans son ensemble. Ergonomie, organisation du travail, formation, reconnaissance des compétences, partage des tâches, mais aussi rémunération et autonomie économique des exploitations concernent finalement toute la profession.

La question devient alors moins celle de savoir comment « faire une place » aux femmes que de déterminer quelle agriculture permettra demain à des profils différents, femmes comme hommes, d’exercer durablement un métier qui les passionne. À l’heure où le secteur doit composer avec toujours plus de défis économiques, politiques et climatiques qui dépassent largement la question du genre, la capacité de l’agriculture à attirer une relève et à lui permettre de s’y projeter durablement constitue ainsi un enjeu pour toute la profession.

1. Alexandra Crompt, directrice d’AGORA et cheffe d’exploitation
2. Amandine Sauty, agricultrice
3. Ariane Mérillat, anthropologue
4. Guyliane Leuba, agroéconomiste chez Prométerre



5 leviers pour faire bouger les lignes



Si la place des femmes dans l’agriculture et dans l’ensemble de la société évolue, plusieurs leviers peuvent encore contribuer à améliorer les choses. Sur l’exploitation, dans la famille ou au sein des branches professionnelles, il s’agit notamment de mieux reconnaître les contributions de chacune et chacun et d’ouvrir les possibilités. Protection sociale, organisation, formation ou relève : cinq pistes pour passer de la réflexion à l’action.

DONNER UNE VALEUR AU TRAVAIL

1

Comptabilité, administration, vente directe, transformation, travaux agricoles ou organisation familiale : une partie du travail indispensable au fonctionnement des exploitations reste parfois peu visible, notamment lorsqu’elle est assurée par la conjointe ou le conjoint. Le reconnaître passe aussi

par des éléments très concrets : identifier les tâches réalisées et le temps qu’elles représentent, mais aussi réfléchir au statut et à la rémunération de la personne qui les assume. Donner une valeur à ce travail, c’est lui donner une existence professionnelle et économique.

ÉVITER QUE LES RÔLES NE S’ADDITIONNENT

2

Accéder à davantage de responsabilités professionnelles ne signifie pas nécessairement se délester des rôles traditionnellement assumés dans la sphère familiale. Les observations montrent que certaines agricultrices devenues cheffes d’exploitation continuent parallèlement à porter une grande partie

de l’intendance domestique. Une réalité qui dépasse largement l’agriculture, mais qui invite à veiller à ce que l’émancipation professionnelle ne se traduise pas simplement par une addition des responsabilités.

ÉLARGIR LES COMPÉTENCES ET LES HORIZONS

3

Les parcours moins linéaires et les expériences acquises hors de l’agriculture peuvent constituer une richesse pour les exploitations. Gestion, communication, ressources humaines ou encore commercialisation complètent aujourd’hui les savoir-faire techniques nécessaires au métier. Valoriser ces

compétences, faciliter la formation et permettre leur développement tout au long du parcours professionnel contribue à élargir le champ des possibles.

SE PRÉOCCUPER DE LA PRÉVOYANCE AUJOURD’HUI

4

La manière dont le travail est reconnu sur l’exploitation détermine aussi la protection dont chacune et chacun dispose. Lorsqu’une conjointe ou un conjoint travaille sans rémunération propre, les conséquences peuvent se faire sentir en matière d’assurances sociales et de prévoyance, parfois des années plus tard. Dès 2027, de nouvelles exigences

de protection sociale entreront en vigueur pour les partenaires travaillant régulièrement sur les exploitations bénéficiant de paiements directs. Elles ne règlent toutefois pas toutes les questions. Faire le point sur son statut et sa couverture reste donc essentiel, avant qu’une maladie, une séparation ou la retraite ne révèle d’éventuelles lacunes.

DONNER LES MOYENS DE CHOISIR

5

Travailler sur l’exploitation ou à l’extérieur, reprendre une ferme, se former, exercer des responsabilités ou privilégier d’autres tâches : il n’existe pas une seule manière d’être agricultrice, agriculteur, conjointe ou conjoint. L’enjeu est que ces rôles puissent autant que possible résulter d’un choix plutôt que d’habitudes

ou de contraintes. C’est aussi à cette condition que la relève, les femmes comme les hommes, pourra se projeter dans la branche et y construire son propre parcours. Faire évoluer la place des femmes revient alors moins à définir une nouvelle place pour elles qu’à permettre à chacune et chacun de construire la sienne.

Entretien

Il faut créer le Rivella du futur



À un mois de sa retraite, Olivier Viret, responsable du centre de compétence vitivinicole et cultures spéciales, revient sur les perspectives du vignoble vaudois dans ce qui ressemble à une crise existentielle.



LA PROPOSITION PARMELIN, QUI VOULAIT LIER VENTE DE RAISINS INDIGÈNES ET IMPORTATION, A ÉTÉ SOUTENUE PAR PROMÉTERRE ET LE CANTON DE VAUD. QUE FAIRE MAINTENANT QUE L'ON SAIT QU'ELLE NE SERA PAS MISE EN ŒUVRE ?

Aujourd'hui, un redimensionnement du vignoble, au minimum de 300 hectares, paraît inéluctable. Certains pensent que le marché va se redresser. Je crois qu'il faut les raisonner, car aucun signal n'incite à se montrer optimiste.

Les aides financières permettent de mettre un peu d'huile dans les rouages, mais ne constituent pas une solution pérenne non plus. Nous avons un problème que personne n'avait vu venir : le désengagement des marchands qui ne veulent plus prendre en charge certaines récoltes. Dans le marché saturé que nous connaissons, aucune solution ne se dégage à court terme.

ET À MOYEN TERME, VOYEZ-VOUS POINDRE LA LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL ?

Je crois en l'exportation à condition que la Confédération soutienne les productrices et producteurs qui vendent des bouteilles à l'étranger. Aujourd'hui, il n'y a aucun soutien et beaucoup de barrières administratives. Sur le marché intérieur, il faut se rendre compte que les gens ne veulent plus boire autant de vin qu'avant. Cela implique qu'une partie du vignoble doit être transformé pour produire des raisins industriels, qui seront transformés en une boisson attractive appréciée par les gamins comme par les sportifs d'élite. Il faut créer le Rivella du futur ! On prend une base de jus de raisin, on rajoute un peu de sucre, du gaz carbonique, on peut travailler l'acidité. Une fois que l'on est sorti de la législation sur le vin, on peut colorer, améliorer, en bref créer une boisson gazeuse de qualité qui aurait, à la différence des essais faits aujourd'hui dans le vignoble, un impact sur le marché.

N'EST-CE PAS UN CRIME DE LÈSE-MAJESTÉ AU PAYS DE « L'EXCELLENCE DES TERROIRS » ?

La réforme des appellations d'origine contrôlée est une priorité absolue. Depuis dix ans... Toutefois la branche se montre particulièrement frileuse à ce sujet. Aujourd'hui, il existe pourtant une opportunité pour créer des AOC claires et cohérentes.

ET QU'EN EST-IL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Contrairement à ce que l'on peut imaginer, il n'y a presque plus de marge de manœuvre sur le plan écologique. Les cépages résistants permettent de combler une niche, mais ne révolutionneront pas le vignoble. Nous devons améliorer nos cépages traditionnels en travaillant sur les clones. Dans le chasselas, le pinot et surtout le gamay, il y a un potentiel extraordinaire qui n'est presque pas utilisé par les vigneronnes et vignerons.



Votation

Un NON résolu

En refusant le « diktat vegan » à 74,17 %, le canton de Vaud se classe parmi les adversaires les plus résolus de l'initiative de Franciska Herren. L'ampleur de cette victoire confirme la stratégie de communication de Prométerre mise en place depuis plusieurs années.

Pour la première fois, Lausanne et Vevey ont voté contre une initiative visant l'agriculture. À une large majorité qui plus est, puisque plus de 62 % des citoyens lémaniques ont refusé le texte de Franciska Herren. En comparaison, des villes comme Berne et Genève affichaient un petit non oscillant entre 55 % et 57 %. Au niveau romand, Vaud se classe deuxième derrière le Valais, où 77 % de la population a soutenu la position des chambres d'agriculture helvétiques.

UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Au moment d'analyser pourquoi un canton très urbanisé vote autant en faveur du monde rural, il faut mesurer le chemin



en matière de communication réalisé par Prométerre. À la suite des initiatives « phytos » de 2021, l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre décide de professionnaliser sa communication. Donner une voix à l'agriculture nourricière passe par la création d'une filiale de communication, Campagnes.com, le développement de vecteurs originaux comme le portail Agriculture Durable, l'émission télévisée du même nom ou le lancement d'une bande dessinée. Ces médias ont pour objectif de convaincre la population qu'en matière d'alimentation et de production, l'avis des familles paysannes doit être écouté. Cinq ans de travail de fond ont sans doute contribué à faire comprendre que l'agriculture ne se transforme pas d'un coup de baguette magique.

UNE BATAILLE DE GAGNÉE

Malgré cette large victoire, l'initiative pour une alimentation sûre sera suivie d'autres textes visant l'agriculture nourricière suisse. Alors que les discussions sur le texte refusé le 27 septembre battaient leur plein, diverses associations commençaient la récolte de signatures pour « l'initiative pour l'accès régulier à l'extérieur ». Très largement inspiré de l'initiative « contre l'élevage de masse » (rejetée en 2022 par 63 % de la population et presque tous les cantons), ce texte

devrait se retrouver dans les urnes en 2030. La volonté de certains groupes de purifier l'agriculture pour expier tous les péchés de la société de consommation amènera donc de nouvelles batailles politiques. Grâce à l'engagement des familles paysannes, de la jeune génération, des associations partenaires de Prométerre, ces attaques pourront, elles aussi, être repoussées. En espérant qu'un jour, ces militants – qui affirment vouloir le bien du monde paysan, mais refusent de discuter avec lui – privilégieront, comme ont commencé à le faire certaines organisations environnementales, la collaboration concrète sur des projets précis plutôt que l'affrontement stérile dans l'arène politique.



© Agri





Adjointe, Asile, Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme

Katel Giacometti

Dans le canton de Vaud, plus de 5000 personnes relevant du domaine de l'asile sont titulaires d'un permis de séjour les autorisant à exercer une activité lucrative. Les procédures liées à leur embauche sont simples et ne nécessitent pas de recrutements complexes. Via les services en charge de leur intégration, elles ont accès à des cours de français, à des formations professionnelles, mais aussi à des mesures préparant à travailler en Suisse.

Et le Canton peut accompagner les exploitations dans l'identification de profils correspondant à leurs besoins et les orienter vers les soutiens existants.

Le Département de l'économie, de l'innovation et du patrimoine (DEIEP), dont dépendent le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) et la Direction générale de l'emploi et du marché du travail (DGEM) ont intensifié leurs collaborations avec le secteur privé à la suite de la crise ukrainienne. Des formations ciblées ont été

mises sur pied, comme dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration ou de la construction. Des incitatifs, tels que le financement partiel du salaire, existent aussi pour soutenir l'emploi de personnes réfugiées peu familiarisées avec le marché du travail suisse.

Le constat demeure toutefois que l'agriculture tire peu parti de ce potentiel de main-d'œuvre, qui constitue une ressource mobilisable pour les besoins du secteur. Cela se reflète notamment dans le recours limité aux dispositifs existants : parmi la cinquantaine d'entreprises ayant bénéficié d'un soutien financier pour l'engagement d'une personne réfugiée depuis 2023, aucune exploitation agricole ne figure.

S'il revient sans doute à l'État de mieux faire connaître les métiers de la terre aux personnes relevant du domaine de l'asile, les exploitantes et exploitants vaudois sont invités à se rapprocher du DEIEP, du BCI ou de la DGEM pour identifier des pistes de collaboration.

« Le Canton peut accompagner les exploitations et les orienter vers les soutiens existants. »



EDIVERSA



Directeur, Terremploi

Jean-Pierre Valiante

Dans l'agriculture vaudoise, la main-d'œuvre étrangère est depuis longtemps une réalité. Elle est aujourd'hui indispensable au fonctionnement de nombreuses exploitations, notamment lors des périodes de forte activité. Une part importante de ces personnes exerce une activité saisonnière et ne s'installe donc pas nécessairement durablement en Suisse. Mais même pour quelques semaines ou quelques mois, travailler dans un nouveau pays exige de comprendre un environnement professionnel différent et de surmonter parfois des difficultés linguistiques, administratives ou pratiques. La courte durée d'un engagement ne diminue en rien l'importance d'un accueil respectueux et de conditions de travail clairement expliquées.

L'emploi peut favoriser l'autonomie, l'acquisition de compétences et la création de liens. Toutefois, l'effort d'adaptation ne doit pas reposer uniquement sur le personnel étranger. La personne qui emploie doit proposer un contrat transparent,

expliquer les règles de l'exploitation, veiller à la sécurité et garantir des conditions de travail et, le cas échéant, de logement conformes. La qualité de l'accueil contribue à fidéliser la main-d'œuvre. Dans un secteur rythmé par les saisons, pouvoir compter d'une année à l'autre sur des personnes qui connaissent l'exploitation représente un véritable atout.

Pour Terremploi, l'enjeu consiste à répondre avec souplesse aux besoins des exploitations agricoles vaudoises, tout en favorisant des relations de travail correctes et équilibrées, quelle que soit leur durée. Notre rôle est d'informer, mais aussi de conseiller et d'accompagner aussi bien la main-d'œuvre que les employeuses et employeurs. Même pour un engagement saisonnier, chaque collaboratrice et chaque collaborateur doit être accueilli comme une personne à part entière et pleinement reconnu pour sa contribution essentielle à l'agriculture locale.

« La qualité de l'accueil contribue à fidéliser la main-d'œuvre. »



Entretien

Courants vagabonds : prévenir plutôt que subir

Président de la section romande de l'Association suisse pour le contrôle des installations électriques (ASCE), Mathias Salzmann revient sur l'engagement de son organisation face aux courants vagabonds dans les exploitations agricoles : formation, guide technique en préparation et collaboration avec les milieux agricole et technique.



© Domatch

DEPUIS QUAND L'ASCE ROMANDE S'INTÉRESSE-T-ELLE À LA PROBLÉMATIQUE DES COURANTS VAGABONDS ?

C'est le comité central de l'ASCE Suisse qui a décidé, en 2022, de mettre en place une formation consacrée aux courants vagabonds. En Suisse romande, elle a été adaptée et proposée pour la première fois en 2024, puis enrichie en 2025. Aujourd'hui, elle suscite beaucoup d'intérêt. Son objectif est avant tout de sensibiliser les personnes actives dans le domaine de l'électricité et de leur permettre de mieux comprendre la problématique. Elle associe théorie et pratique, notamment sur une exploitation agricole ayant rencontré des problèmes. Elle ne suffit pas, à elle seule, pour figurer sur la liste des expertes et experts en courants vagabonds : une expérience pratique est également nécessaire.

COMMENT L'ASCE PEUT-ELLE ACCOMPAGNER UNE EXPLOITATION AGRICOLE QUI SUSPECTE DES COURANTS VAGABONDS ?

L'ASCE ne réalise pas directement d'expertises, mais dispose d'une liste de spécialistes et joue un rôle d'information. Une commission technique a également été créée pour élaborer un guide de référence. Elle réunit différentes personnes expertes des domaines technique, électrique et agricole, ainsi que le Canton de Vaud, avec la volonté d'intégrer également les milieux académiques et vétérinaires. Le guide doit aider à concevoir et contrôler les installations électriques afin de limiter les risques de courants vagabonds, aussi bien dans les installations existantes que dans les nouvelles.

Lorsqu'un problème est suspecté, l'analyse porte sur l'installation électrique, les mises à terre et l'environnement, afin d'identifier d'éventuelles sources extérieures. Des mesures permettent ensuite de rechercher les courants de fuite et leur origine. Le comportement et la santé des animaux sont également pris en compte. L'objectif est de croiser ces différentes informations pour comprendre la situation dans sa globalité.

CONSTATEZ-VOUS UNE ÉVOLUTION AVEC L'ÉLECTRIFICATION DES EXPLOITATIONS ?

Oui. Chaque modification d'une exploitation doit être analysée au regard de ses effets potentiels sur le bien-être animal, qu'il s'agisse d'un robot de traite, de panneaux photovoltaïques ou d'un simple chauffe-eau. L'essentiel est de considérer l'installation électrique dans son ensemble. Lors de changements importants, il est donc préférable de faire appel à une personne spécialisée en amont. Certaines modifications peuvent favoriser l'apparition de courants vagabonds sans que l'appareil lui-même soit nécessairement en cause. Un contrôle préalable, puis un suivi pendant et après les travaux, permettent de limiter les risques.

COMMENT PERCEVEZ-VOUS LA MOBILISATION DU MONDE AGRICOLE, NOTAMMENT AVEC LA FONDATION HENNY ET PROMÉTERRE ?

Le monde agricole s'intéressait déjà à cette problématique, mais elle a pris beaucoup d'ampleur dans le canton de Vaud à la suite d'un cas survenu sur une exploitation à Vuillens. Les échanges avec Prométerre, le Canton et la Fondation Henny ont ensuite permis de faire avancer

le sujet et de réunir différentes parties prenantes autour de cette question. Cette collaboration permet de croiser l'expérience du terrain, l'expertise technique et le regard académique. Elle donne davantage de crédibilité au guide en préparation. Changer les normes est complexe, mais disposer d'un document élaboré par des spécialistes et pouvant devenir une référence pour les personnes chargées de l'installation et du contrôle électrique serait déjà une avancée concrète.

QUE FAUT-IL ENCORE AMÉLIORER EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ?

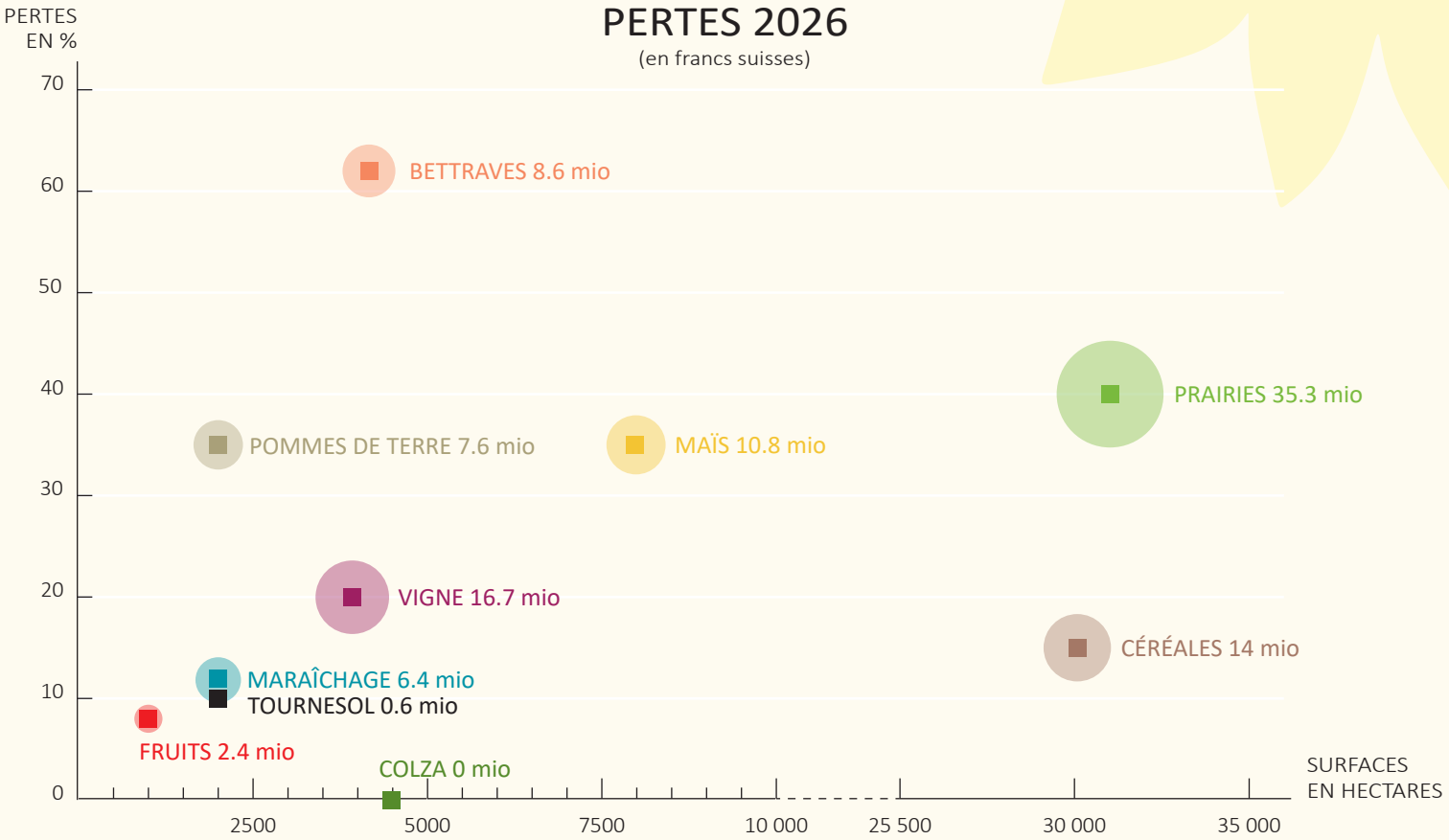
Il faut poursuivre la sensibilisation et la formation de toutes les personnes amenées à intervenir sur une exploitation. La présence d'animaux change la donne : le bien-être animal doit devenir un réflexe lors de toute intervention électrique. Les courants vagabonds peuvent concerner toute installation électrique, et pas uniquement celles liées à l'élevage. Il est donc essentiel de mieux faire connaître la problématique et les possibilités d'accompagnement par des spécialistes agréés.

PLUS D'INFORMATIONS :



CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA CANICULE

L'Union suisse des paysans a estimé début septembre que les coûts de la sécheresse 2026 dépasseraient le demi-milliard de francs. Dans le canton de Vaud, les estimations réalisées par Proconseil montrent que la facture sera salée. Cette infographie, basée sur des données actualisées le 1^{er} octobre, fait un bilan par branche de production.



SYNTHÈSE DES PERTES DUES À LA SÉCHERESSE DANS LE CANTON DE VAUD	PERTES DIRECTES 2026	102.4 mio
	PERTES DIFFÉRÉES 2027	19.5 mio
	TOTAL 2026 + 2027	121.9 mio

